

Commune de SAINT-VICTOR**Séance du 12 avril 2025**

Le samedi 12 avril 2025 à 9 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

Nombre de membres

En exercice : 13

Présents : 11

Absents : 2

**Nombre de suffrages
Exprimés :**

Pour : 10

Contre : 2

Abstentions : 0

Présents : Alain MESBAH-SAVEL, Agnès ORÈVE, Sylvain BOSC, Fabienne FROMENTOUX, André VICTOURON, Bernard MINODIER, Tanguy ANTRESSANGLE, Jessica MOTTIN ; Patrick MARGAND, Catherine GAUTHIER, Bernard MAGNOULOUX.

Absents :

Jean-Marc COULAUD pouvoir à Agnès ORÈVE ; Axel CABLÉ.

Objet : Subvention sorties scolaires école publique de Lemps

Monsieur Patrick MARGAND a été désigné comme secrétaire de séance.

Vu l'absence d'école publique sur la Commune de Saint-Victor,

Vu la subvention de la commune de Lemps destinée aux sorties scolaires d'un montant de 40 euros par élève pour l'année scolaire 2023/2024,

Monsieur le Maire rappelle qu'un enfant de la Commune de Saint-Victor est scolarisé à l'école publique de Lemps

Après avoir délibéré, à 10 voix pour et 2 contre, le Conseil Municipal :

AUTORISE le paiement d'une subvention destinée à participer aux sorties scolaires de l'école publique d'Etables pour un enfant de Saint-Victor d'un montant total de 40,00 € au titre de l'année 2023/2024.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Le Secrétaire

Patrick MARGAND

Le Maire,

Alain MESBAH-SAVEL

